



Royaume du Maroc
Ministère de l'Education Nationale,
de la Formation Professionnelle,
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Secrétariat d'Etat Chargé de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AMBASSADE DE FRANCE AU MAROC

COOPERATION MAROCO-FRANÇAISE

APPEL A PROJETS MOOC POUR LA PLATEFORME NATIONALE MAROC UNIVERSITE NUMERIQUE

Termes de référence

Date limite de candidature : 30mai 2017

avril 2017

APPEL A PROJETS « MOOC » AU TITRE DE L'ANNEE 2017

1. Introduction

Le numérique est un levier essentiel de transformation de l'enseignement supérieur, au service de la réussite des étudiants, du développement de la formation tout au long de la vie et de l'attractivité du Maroc. En particulier, les MOOC (Massive Open Online Courses) - ou cours en ligne ouverts et massifs - constituent une innovation pédagogique qui permet potentiellement à des dizaines de milliers d'étudiants ou d'apprenants en formation continue de suivre en même temps et pendant quelques semaines une formation complète dans tous les domaines.

Le 15 juillet 2016, un accord portant création de la plateforme « Maroc Université Numérique » a été signé entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de la formation des Cadres (MESRSFC), le GIP FUN-MOOC et l'Ambassade de France. Cet accord a pour but de mettre en place une plateforme « Maroc » en marque blanche opérée par le GIP FUN-MOOC pour permettre aux universités marocaines de développer des MOOCs, des SPOCs (Cours en ligne privatisés) ou toute autre forme de cours en ligne, et de renforcer les partenariats avec les universités françaises dans ce domaine.

A la suite de cet accord, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres (MESRSFC), en partenariat avec le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France, a annoncé, à l'occasion de la 2^{ème} Rencontre Universitaire du Numérique (RUN2) du 8 décembre 2016, le lancement d'un appel à projets MOOC pour alimenter la plateforme nationale.

Cette plateforme nationale utilise la technologie Open EdX. Un comité de pilotage national a été désigné par le MESRSFC et définit la stratégie de la plateforme : contenu éditorial, catalogue de cours... Il comprend des représentants du ministère, des universités publiques et de l'Ambassade de France. Une équipe opérationnelle marocaine, choisie par le ministère, administre la plateforme et accompagne les créations de MOOC, avec le GIP FUN-MOOC en soutien qui assure le fonctionnement matériel et logiciel. Les équipes pédagogiques qui auront mis un MOOC sur la plateforme auront accès à l'ensemble des données d'apprentissage le concernant.

Un groupe de référents des universités et de plusieurs établissements a été formé sur la plateforme nationale en octobre 2016. Le référent a accès à un certain nombre de documents de travail, d'aide à la conception de MOOC produits par FUN. Chaque équipe projet est encouragée à discuter avec le référent de son établissement pour le montage du projet. Pour les projets sélectionnés, le référent aura pour rôle de suivre la conception du MOOC, d'aider l'implantation sur la plateforme en coordination avec l'équipe opérationnelle. La liste des référents est donnée à la fin de ce texte.

La coopération maroco-française souhaite encourager la création de MOOCs et aussi promouvoir l'enseignement supérieur marocain en mettant en place la première plateforme de dimension nationale en Afrique accessible et robuste, susceptible d'accueillir en même temps des milliers d'apprenants avec une très haute sécurisation des données.

2. Termes de référence

Le présent appel à projets est destiné **exclusivement aux universités publiques, aux établissements d'enseignement supérieur ne relevant pas des universités et aux établissements créés dans le cadre de Partenariat. Les MOOCs proposés dans cet appel à projets alimenteront la plateforme nationale et seront accessibles à tous et gratuits.**

Dans cette perspective, les établissements candidats devront développer un cours complet, numérique et interactif, pour le public visé, produire des ressources pédagogiques adéquates (notamment audiovisuelles), mettre en production le MOOC sur la plateforme nationale « Maroc Université Numérique » et organiser l'encadrement de la première session du MOOC.

Le projet devra être soumis par l'institution concernée et coordonnée par un enseignant-chercheur en position d'activité.

Les projets montés dans le cadre d'un partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur français seront encouragés et soutenus.

Les projets présentés seront évalués par des experts choisis par le MESRSFC et le SCAC. La sélection finale des projets sera faite par le comité de pilotage de la plateforme nationale.

Chaque projet fera l'objet d'un dossier de candidature élaboré suivant le formulaire joint au présent appel qui sera visé par le président d'université et/ou le chef d'établissement.

Le dossier de candidature devra être rédigé en français. Il contiendra : le titre du cours proposé, le public visé, l'identité de l'enseignant porteur du projet et les motivations pour répondre à cet appel à projets. Il décrira notamment : le dispositif de formation envisagé, l'approche pédagogique, l'organisation, le calendrier, les modalités d'évaluation, l'organisation du projet, le financement... Les curriculum vitae résumés des enseignants de l'équipe projet seront également joints et les moyens techniques précisés.

3. Nature de l'appui du MESRSFC et du SCAC

Le MESRSFC attribuera à chacun des projets sélectionnés une subvention d'un montant de **50 000 dirhams maximum**. La subvention devra être utilisée suivant les règles comptables en vigueur dans les universités pour aider l'équipe projet à concevoir le MOOC : achat matériels informatiques, déplacements, missions... Ce montant pourra varier selon la durée d'apprentissage proposée, le degré d'interactivité, le degré expertise requis sur la thématique etc. **Les actions proposées devront s'étaler sur une durée maximale de 9 mois** (entre le démarrage de la production des ressources et le lancement du MOOC sur la plateforme nationale).

Pour les **projets qui s'inscrivent en partenariat avec un établissement d'enseignement supérieur français**, le SCAC financera les mobilités vers la France, ou vers le Maroc pour les partenaires français. La fiche financière devra préciser les noms des bénéficiaires (marocains ou français) et la durée souhaitée des invitations en France ou des missions au Maroc. En règle générale, deux mobilités (vers la France ou vers le Maroc) seront financées par projet.

Le SCAC et le GIP FUN-MOOC assureront un suivi de tous les projets sélectionnés pendant la phase de conception des MOOCs. Ils organiseront également des réunions/formations en fonction des besoins des équipes projet et pour compléter la formation des référents.

4. Modalités et critères de sélection

4.1 Dépôt des dossiers

Une fois finalisés, les dossiers de projet de MOOC devront être envoyés **numériquement** au MESRSFC et SCAC aux deux adresses suivantes : s.yakob@enssup.gov.ma et franckmolinaro1@gmail.com et **par courrier** à :

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres
Direction de l'Enseignement Supérieur et du Développement Pédagogique
Rue Idriss Al Akbar Hassan, 10000 Rabat, BP 4500

→ **Au plus tard le 30 avril 2017** (délai de rigueur)

Le non-respect de cette procédure entraînera le rejet du dossier. **Aucun dossier hors délai ne sera accepté et aucune prolongation de l'appel d'offres ne sera effectuée.**

Les projets seront collectés par le MESRSFC qui examinera la recevabilité des dossiers en partenariat avec le SCAC.

4.2 Evaluation des projets

Le Comité de pilotage de la plateforme nationale constitué de représentants du ministère, des universités publiques et de l'Ambassade de France assurera la sélection des projets en se basant sur les travaux et les notations d'experts qu'il aura choisis. L'évaluation des projets se fera sur 100 points en tenant compte des critères ci-après :

- 1) **Qualité de l'équipe conception, l'équipe pédagogique et partenariat(s) – Moyens techniques disponibles** (sur 20 points)
Seront examinés la qualité de l'équipe au sens large réunie autour du projet. En particulier les références académiques de l'équipe d'encadrement, l'expérience antérieure en matière de TICE de l'équipe de conception, la qualité et solidité des partenariats. Les moyens techniques de l'établissement/université seront précisés. Si un partenariat est nécessaire pour les enregistrements audio/vidéo, il faudra le mentionner ;
- 2) **Pertinence du Dispositif de formation proposé** (sur 30 points)
Seront examinés la pertinence du dispositif de formation à distance proposé et l'adéquation avec son public cible ; l'articulation avec les filières nationales accréditées ; utilisation du MOOC dans ces filières...
Place du MOOC dans la stratégie numérique de l'établissement et/ou université.

3) Qualité des ressources et de l'approche pédagogique (sur 30 points)

Sur le contenu : la qualité intrinsèque des ressources proposées, en relation avec la thématique abordée et l'intérêt pour la formation ;

Sur l'approche pédagogique : le degré d'interactivité sera un critère prépondérant. Il est important que le projet proposé tire véritablement parti des fonctionnalités offertes par la plateforme en termes d'activités et d'outils interactifs, afin d'offrir une réelle plus-value pédagogique ;

Le degré d'innovation (notamment en termes d'approche pédagogique) ;

4) Organisation du projet (sur 20 points)

Les méthodologies de gestion de projet mises en place pour garantir la disponibilité des enseignants et l'implication de l'équipe de conception.

5. Calendrier

- Avril 2017 : Lancement de l'appel à projets
- 30mai 2017 : Clôture de l'appel à projets
- Juin 2017 : Examen des dossiers
- fin juin2017: Sélection définitive des projets par le comité de pilotage de la plateforme
- A partir de fin juin2017 : Communication des résultats et publication sur le site du MESRSFC et signature des conventions entre le MESRSFC, le SCAC et l'établissement sélectionné
- Fin 2017 : Lancement du MOOC sur la plateforme nationale

6. Liste des référents Universités

Les référents sont une aide et un relai pour l'équipe projet au sein de l'université. L'absence de référent n'empêche pas une équipe de déposer un projet.

Université	Nom, Prénom	Mail
Univ. Mohamed V Rabat	Mme Hanane Salamate	h.salamate@um5s.net.ma
Univ. Mohamed V Rabat	Mme Amal Mahiou	a.mahiou@um5s.net.ma
Univ. Mohamed V Rabat	M. Jalal Dafa	j.dafa@um5s.net.ma
Univ. Mohamed V Rabat	M. NaoualBenabdellah	naoual.chaouni@gmail.com
Univ. Moulay Ismaïl Meknès	M. Menaoui Rachid	r.menaoui@umi.ac.ma
Univ. Cadi Ayyad Marrakech	M. SaidMachwate	s.machwate@uca.ma
Univ. ChouaïbDoukkali El Jadida	M. Najib El Kamoun	elkamoun.n@ucd.ac.ma elkamoun@gmail.com
Univ. Ibn TofailKénitra	Mme Oumaira Ilham	oumaira@gmail.com
Univ. Hassan 1 Settat	M. Ahmed FalMerkazi	merkazi@uhp.ac.ma a_merkazi@yahoo.com
Univ. Hassan II Casablanca	M. BraksaAbdelilah	braksaa@gmail.com
Univ. Hassan II Casablanca	Mme El Madani Latifa	elmadani@univcasa.ma
Univ. Euro-Méditerranéenne - Fès	M. Jean-Philippe Kotowicz	j.kotowicz@insa.ueuromed.org
Univ. Sidi Mohamed ben AbdellahFès	Mme Naji Khadija	Khadija-naji@usmba.ac.ma
Univ Abdelmalek Essaadi - Tétouan	M. Tabaa Yassine	ytabaa@uae.ac.ma yassine.tabaa@gmail.com
Univ. Internationale de Rabat	M. Mustapha Oustou	mustapha.oustou@uir.ac.ma
Univ. Sultan Moulay Slimane Béni-Mellal	M. Amine Abdellah	a.amine@usms.ma
Univ. Ibn Zohr Agadir	M. Omar Baz	o.baz@uiz.ac.ma
Univ. Ibn Zohr Agadir	M. Adil Elmadhi	a.elmadhi@uiz.ac.ma
Univ Mohammed 1er Oujda	M. Mehdi Kaddouri	mehdi.kaddouri@gmail.com
Univ. Al Akhawayn à Ifrane	M. Abdelhadi El Hamdi	a.elhamdi@aui.ma

APPEL A PROJETS « MOOC » AU TITRE DE L'ANNEE 2017

FORMULAIRE DE CANDIDATURE DU PROJET

*Le formulaire suivant présente toutes les données indispensables pour évaluer le projet. Cependant, le responsable du projet a la latitude, quand cela est nécessaire, d'ajouter, sans modifier le canevas, d'autres informations qu'il juge utiles pour expliquer le projet.
La taille des cadres proposés pour chaque rubrique peut être augmentée si besoin.*

Demande d'informations : franckmolinaro1@gmail.com et s.yakob@enssup.gov.ma

I. IDENTIFICATION

INTITULE DU MOOC

<i>Titre du MOOC :</i>
<i>Etablissement :</i>
<i>Université :</i>

PORTEUR DU PROJET DE MOOC

<i>Nom :</i>	<i>Prénom :</i>
<i>Fonction :</i>	<i>Grade</i>
<i>Laboratoire :</i>	<i>Département :</i>
<i>Etablissement :</i>	
<i>Université :</i>	
<i>Adresse :</i>	<i>Ville :</i>
<i>Tél :</i>	<i>Mobile :</i>
	<i>E mail:</i>

II EQUIPE PROJET- MOYENS TECHNIQUES (20 points)

L'équipe projet doit mentionner tous les participants au projet de MOOC. Il s'agit de détailler les participants à la conception du MOOC et les participants à l'encadrement du MOOC quand il sera sur la plateforme nationale (ce ne sont pas forcément les mêmes personnes). La liste comprendra les enseignants-chercheurs, techniciens, administratifs de l'établissement et aussi, le cas échéant les personnes extérieures... Les personnes impliquées dans le cadre du partenariat avec un établissement français doivent être également mentionnées.

Les CV résumés des participants au projet seront joints avec le formulaire de candidature.

EQUIPE DE CONCEPTION

<i>Nom, Prénom</i>	<i>Fonction/Etablissement</i>	<i>Rôle dans le projet</i>

EQUIPE D'ENCADREMENT PEDAGOGIQUE

<i>Nom, Prénom</i>	<i>Fonction/Etablissement</i>	<i>Rôle dans le projet</i>

PARTENARIAT

Etablissement partenaire :

Objet du partenariat :

MOYENS TECHNIQUES

L'équipe projet précise de quels moyens techniques elle dispose dans son établissement/université. Existe-t-il un studio d'enregistrement audio, vidéo ? Quels équipements ? Ya-t-il besoin d'un partenariat avec un autre établissement pour les enregistrements ?

III. DESCRIPTION DU DISPOSITIF DE FORMATION (30 points)

Description du dispositif de formation à distance proposé et l'adéquation avec son public cible ; l'articulation avec les filières nationales accréditées ; l'utilisation du MOOC dans ces filières...Place du MOOC dans la stratégie numérique de l'établissement et/ou université.

Présentation du cours :

Doit figurer un résumé du cours, la thématique, les grands objectifs pédagogiques du cours et l'approche pédagogique associée. Si le projet fait partie du cursus d'une filière nationale accréditée cela devra être précisé.

Modalités d'évaluation des apprenants envisagées :

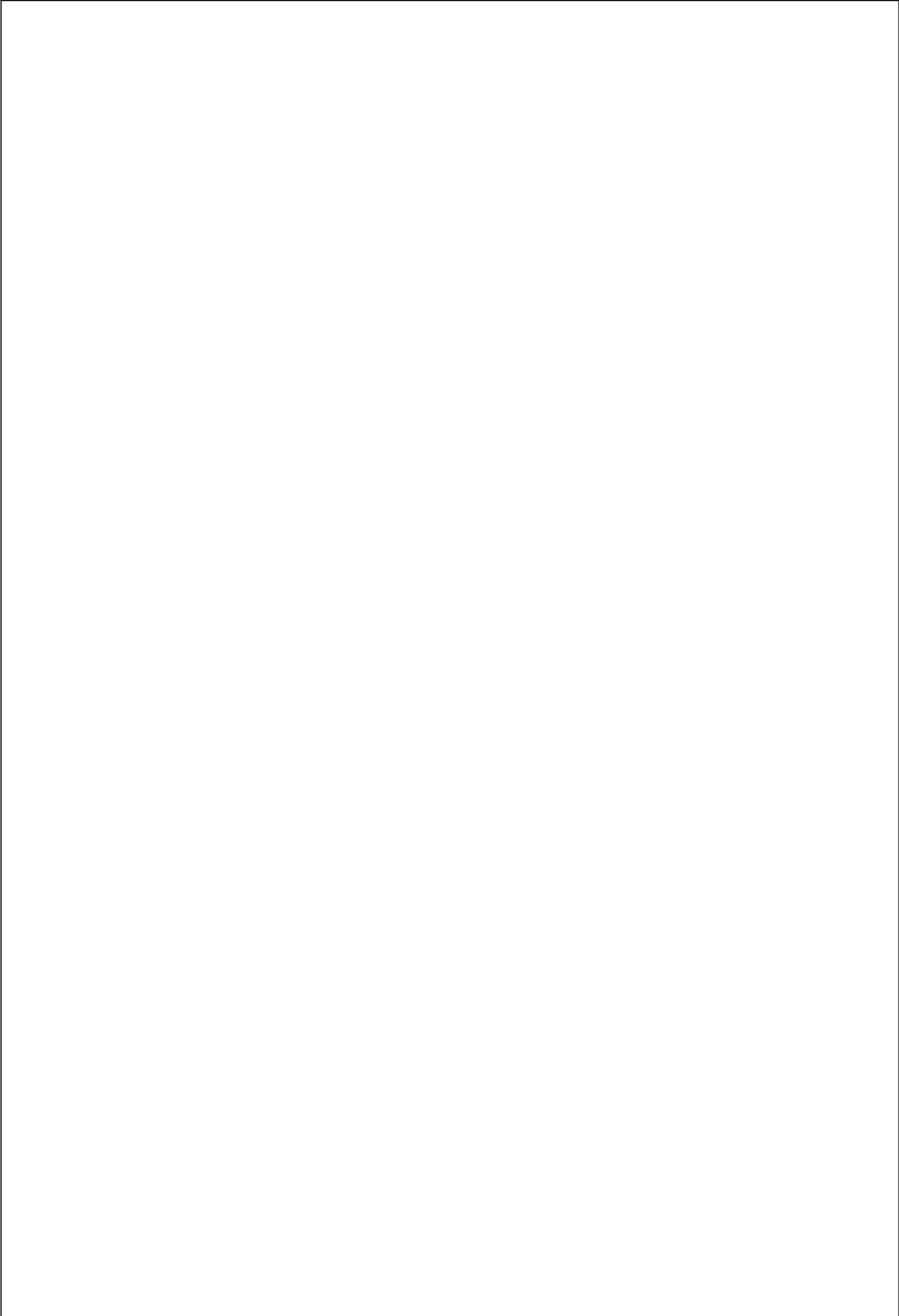
On précisera si l'évaluation du MOOC est utilisée comme notation des étudiants dans une filière accréditée

IV. RESSOURCES PROPOSEES ET APPROCHE PEDAGOGIQUE (30 points)

Le cours devra être proposé sur 8 semaines au maximum (la durée usuelle d'un MOOC est de 6 semaines). Le calendrier devra être détaillé en précisant les ressources mises en œuvre. Le projet doit tirer véritablement parti des fonctionnalités offertes par la plateforme en termes d'activités et d'outils interactifs, afin d'offrir une réelle plus-value pédagogique ;

Découpage détaillé du cours en semaines avec descriptif des ressources envisagées

On précisera les principaux composants du MOOC : ressources pédagogiques (photos, présentations...), espaces d'interaction, activités, ...



V. ORGANISATION DU PROJET (20 points)

Calendrier de production du MOOC

Les actions proposées devront s'étaler sur une durée **maximale** de 9 mois (entre le démarrage de la production des ressources et le lancement du MOOC sur la plateforme nationale)

Organisation du travail de l'équipe

On précisera comment l'équipe va s'organiser, les intervenants mobilisés pour la phase de conception du MOOC, les Intervenants mobilisés pour la phase d'animation, organisation du travail de l'équipe...

VI. FINANCEMENT

VI.1 BUDGET PREVISIONNEL POUR LA SUBVENTION MINISTERE

La subvention attribuée par le MESRSFC aux projets sélectionnés sera d'un montant maximum de **50 000 dirhams**. Le budget prévisionnel du projet devra être fait suivant les règles comptables en vigueur dans les universités et ne comporter que les rubriques : achat matériels informatiques, déplacements, missions.

<i>Budget prévisionnel</i>
<i>Matériel Informatique</i>
<i>Missions</i>

VI.2 DEMANDE DE FINANCEMENT PARTENARIAT FRANÇAIS (LE CAS ECHEANT)

Pour les **projets qui s'inscrivent en partenariat avec un établissement d'enseignement supérieur français**, le SCAC financera les mobilités vers la France, ou vers le Maroc pour les partenaires. La demande devra préciser la durée souhaitée des invitations en France ou des missions au Maroc. En règle générale, deux mobilités (vers la France ou vers le Maroc) seront financées par projet.

<i>Etablissement partenaire :</i>
<i>Objet du partenariat :</i>
<i>Actions pour lesquelles le financement est demandé :</i>

VII. SIGNATURES ET AVIS

Le formulaire de candidature devra être signé par le chef de projet, le chef d'établissement et/ou le président d'université.

A....., le.....

Signature du Porteur de Projet :

Avis et Signature du chef d'établissement :

Avis et signature du président d'Université (si université) :